

# Bulletin Municipal

## Édition spéciale



DIANE  
PIGEON  
Poste #1



MICHELLE  
HUDON  
Poste #2



ANNIE  
RÉMILLARD  
Poste #3



PATRICK  
CYR  
Poste #4



RICHARD  
BEAULIEU  
Poste #5



GAËTAN  
CASTILLOUX  
Poste #6



Chers citoyens et citoyennes,

Vous avez certainement entendu parler du drame qui est arrivé le vendredi 7 août dernier dans notre municipalité : un jeune père et sa fille de 4 ans se sont noyés dans la rivière Rouge à la hauteur du camping de la Montagne d'Argent. Le conseil municipal désire offrir ses plus sincères condoléances à la famille des victimes et remercie les citoyens qui ont répondu rapidement à l'appel pour retrouver les disparus.

L'eau est indéniablement une richesse pour notre territoire, mais peut également représenter un danger comme l'illustre ce récent drame. Alors que les récentes pluies ont fait augmenter de façon importante le débit de la rivière et que l'été et les jours de beaux temps sont encore nombreux, le conseil municipal désire rappeler à tous l'importance du port de la veste de flottaison pour toutes activités nautiques.

Rappelons qu'en plus de la rivière Rouge qui serpente la municipalité du nord au sud sur environ 22 km, on compte à La Conception plus d'une dizaine de lacs avec des accès à l'eau (privés ou publics). Plusieurs citoyens ont pu constater une recrudescence très importante cette année de l'utilisation des plans d'eau à des fins récréatives, particulièrement sur la rivière Rouge. Cette tendance à la hausse était déjà bien présente depuis quelques années, mais comme en plusieurs endroits au Québec cet été, il y a eu une véritable explosion de l'utilisation et, malheureusement, une recrudescence importante de comportements dangereux, d'incivilités et de conflits entre utilisateurs de la rivière et de ses plages naturelles et propriétaires riverains. Rappelons que les plans d'eau navigables sont pour la majorité du domaine public.

Depuis plusieurs années, la municipalité favorise l'accès à tous en mettant à la disposition des citoyens et des visiteurs deux débarcadères publics permettant la pratique d'activités nautiques non motorisés (canot, kayak, Paddleboard, etc.). De plus, nous avons ajouté l'an dernier un accès public à la plage naturelle sur le chemin des Tulipes (près de la Route 117) avec environ 95 places de stationnement. L'objectif d'améliorer les stationnements était d'éviter que les usagers utilisent ou squat les terrains privés. En tout, la municipalité offre donc environ 200 espaces de stationnement public à ces trois accès.

Malgré cela, tous ont constaté que cette capacité était largement insuffisante, et que de longues lignes de voitures stationnées des deux côtés des rues à proximité ont rendu la vie difficile pour tous, en plus d'augmenter énormément les risques de collisions et l'accès sécuritaire pour les véhicules d'urgences. La municipalité de même que la Sécurité du Québec sont parfaitement au courant de ces situations et nous tenons à vous assurer que nous travaillons afin d'améliorer la sécurité et la propreté des lieux afin de respecter le désir de quiétude des citoyens affectés par l'achalandage, tout en préservant l'accès des non-propriétaires à la rivière.

Un ensemble de mesures (affichage et réglementation, mais également sensibilisation et tarification) font présentement l'objet de discussions pour que les excès que nous avons connus en 2020 ne se reproduisent plus. En vous souhaitant une belle fin d'été tout en sécurité !

Maurice Plouffe